

Procès-verbal de la réunion tenue le jeudi 22 septembre 2016 – 18h30 à Bruxelles.

REF : SPCELWP/16.02/WG

APPROUVE

Présents:

- **FRBN** : M. LOUWAGIE – W. GEORGES – C. LIPPENS;
- **FFBN** : P. EVRARD – S. SCAILLET – B. PAREZ;
- **VZF**: J. VAN DER STRAETEN – K. DE CARNE – L. DORNEZ;
- **CSWP**: F. MERCIER – X. SWERTVAEGHER – F. WEISE – M. SARRAZIJN – P. LEDENT;
- **NAT. COORD. WP**: W. VAN HECKE

Excusé:

A. BERTIAUX

À la demande du président LOUWAGIE les nouveaux membres de la CSWP Nat. - F. WEISE et M. SARRAZIJN – se présentent brièvement. X. SWERTVAEGHER est présent comme membre remplaçant du Comité WP FFBN.

1. Évaluation et examen de différentes problématiques générales :

Suite aux différentes problématiques générales le président fédéral M. LOUWAGIE résume au nom du CA les conclusions les plus importantes sur les points suivants.

- **Réintroduction de la politique de tolérance** de sorte que les filles seront à nouveau autorisées à participer aux compétitions Réserves, à partir du 01.10.2016 mais uniquement d'application pour la saison WP 2016-2017. Nonobstant le fait que cette mesure est quelque peu contre la volonté de la FRBN et nonobstant le fait que la FRBN ne réclamera aucune responsabilité en cette matière, cette mesure s'impose toutefois vu la menace d'une citation devant le tribunal.
- Vu le fait qu'il y a un nombre suffisant de joueuses WP en fusionnant les catégories U17+U20 la FRBN démarrera un **Championnat de Belgique complet pour Dames U20 à partir de la saison 2017-2018**. Si possible, on pourrait déjà organiser dès le 1^{er} semestre 2017 une compétition provisoire U20 Dames sous forme de tournoi(s) entre les différents clubs intéressés.

X. SWERTVAEGHER donne quelques précisions sur le plan plus large quant au futur du water-polo pour filles et dames.

En outre la mixité en water-polo sera également autorisée dans le cadre des matches amicaux et des entraînements de préparation. La création des ententes avec des joueuses de 2 clubs water-polo ou plus est aussi autorisée.

- **Régionalisation water-polo ?**

Vu le double veto émis par les deux fédérations régionales la gestion complète ainsi que le fonctionnement de tous championnats officiels de water-polo restent intégralement sous les auspices de la fédération nationale FRBN.

- **Création d'une structure autonome WP ?**

Président fédéral LOUWAGIE fait mention de cette possibilité entrant en vigueur au plus tôt à partir du 01.07.2017.

Le CA a chargé W. GEORGES et C. LIPPENS d'établir une étude et un inventaire de tous les éléments possibles (organisation, juridiction, finances, fonctionnement administratif, etc.) qui doivent être pris en considération dans la conceptualisation d'une structure autonome pour la gestion du water-polo. Surtout l'influence de la perte des finances WP au budget fédéral de la FRBN doit être examinée de manière profonde.

En tout cas la FRBN asbl reste toujours dans sa qualité de NAT. FED. MEMBRE affiliée la seule représentante et l'interlocuteur belge (avec droit de vote) par rapport aux COIB, FINA, LEN, COI, etc.

2. Fonctionnement et activités nationales

2.1. Quid équipes nationales/régionales WP (JEU/JUN/SEN/DAM) ?

Le coordinateur national WP W. VAN HECKE élaborera une proposition de programme d'activités et de budget pour l'année 2017 et il la transmettra au CA FRBN afin de se pencher sur ce sujet lors de sa séance du 18.10.2016.

En 1^{ère} instance on envisage une fois de plus la participation au tournoi qualificatif CE LEN U17/JUN (en mai 2017).

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
05/10/2016	07/10/2016	21/10/2016	18/10/2016

En tout cas il n'est pas question de créer une équipe nationale WP Dames (pas de budget disponible au sein des deux fédérations régionales et pas de priorité dans le fonctionnement actuel de l'asbl FRBN) ou d'intervenir financièrement dans la participation à une compétition internationale (Universiade) non-FINA/non-LEN qui en outre n'est pas du tout souhaitable sur le plan sportif vu les résultats dramatiques lors des éditions précédentes.

2.2. Programme et activités nationales WP BEL 2016-2020

La CELSP WP a déjà pris connaissance de ce projet de programme il y a quelque temps.

3. Championnats & Coupe de Belgique WP

3.1. Déroulement de la saison actuelle 2015-2016

Pour le moment la CSWP n'a aucune remarque spécifique à signaler.

Suivant la CSWP l'âge générale moyenne dans la division supérieure est considérablement diminué (moins de joueurs 30+) et il y a beaucoup de jeunes joueurs talentueux qui sont très motivés à s'entraîner intensivement.

Le fonctionnement de jeunes prospère et occasionne une augmentation du nombre de joueurs actifs.

3.2. Modifications aux règlements / directives WP FRBN.

Jusqu'à nouvel ordre la CSWP n'a pas émis des modifications additionnelles significatives dans le règlement de compétition relatif à la saison WP 2016-2017.

3.3. Projet Water-polo Online

Le manager de compétition P. LEDENT donne des précisions sur l'état des lieux actuel relatif au WATERPOLO ONLINE.

La plupart des éléments et fonctions sont opérationnels et marchent relativement bien mais il reste bien entendu encore quelques points importants à régler et à prévoir, notamment d'abord une formation adéquate pour les clubs de la Super Ligue avec une communication claire sur les différentes applications pratiques.

Autres points importants qui doivent être suivis par P. LEDENT de manière ponctuelle, sont le développement et l'implémentation ultérieure du formulaire électronique WP ainsi que l'harmonisation de la gestion des joueurs WP en collaboration avec les deux fédérations régionales.

3.4. Commentaires réunion de coordination CSWP – CCA – Com. Discipline WP.

X. SWERTVAEGHER donne quelques précisions sur le désaccord avec la Commission Centrale des Arbitres par rapport à la qualification d'une carte rouge.

Quant au contrôle de l'identité il a été convenu de commun accord qu'une copie de la carte d'identité en couleur sera bien acceptée comme pièce d'identité valable chez les catégories de jeunes (mais pas chez les seniors).

4. Courrier

4.1. FINA Water-Polo Referees List 2017:

Pour le moment la Commission Centrale des Arbitres n'a pas encore émis son avis sur la prolongation des arbitres internationaux actuels FINA.

5. Divers

5.1. F WEISE assumera la présidence de la CSWP Nationale pendant les 2 ans suivants.

5.2. P. EVRARD demande une rédaction et une distribution plus rapide des procès-verbaux de la Commission Sportive Nationale Water-polo.

Le Rapporteur, Wouter GEORGES, Secrétaire-Général.

**PROCHAINE RÉUNION CELLULE SPORTIVE WATER-POLO:
DATE À DÉTERMINER – 18h30 – BUREAU FEDERAL BRUXELLES**

RÉDACTION	ENVOI	REMARQUES	APPROBATION
05/10/2016	07/10/2016	21/10/2016	18/10/2016